



Être utile est un beau métier

GRUPE **vyv**

Lundi 9 juillet 2018

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LA MNT MET LA SANTÉ AU TRAVAIL AU CŒUR DU MANAGEMENT

Pour sa 21^e étude, l'Observatoire social territorial de la MNT met la santé au travail au cœur du dispositif managérial des collectivités. Publiée en juillet, cette étude a été réalisée par six élèves administrateurs de l'Institut national des études territoriales. Partant du constat que les managers publics sont confrontés à un double mouvement : répondre aux attentes renouvelées des usagers et garantir aux agents la qualité du travail effectué ainsi que leur épanouissement, cette nouvelle étude propose des pistes de réflexions et d'actions pour accompagner les managers dans leurs démarches.

Dans un contexte où le levier de recrutement se fait plus rare, les auteurs souhaitent faire évoluer la vision des managers publics sur la santé des agents. Ils proposent ainsi de considérer celle-ci comme un investissement et non plus comme un coût, constatant qu'en passant d'une approche curative à une approche préventive, la collectivité fait des économies tout en renforçant la performance de l'action publique.

En remettant la santé au travail au cœur du management, les auteurs soulignent le rôle essentiel des encadrants. Ces derniers disposent alors de nouveaux outils de motivation, tels que donner du sens par la reconnaissance et la valorisation des métiers, donner des nouvelles perspectives et reconnaître l'expertise. Pour réussir sa démarche de qualité de vie au travail (QVT), les auteurs notent également l'importance, pour la collectivité, d'organiser la gouvernance et d'engager l'ensemble des parties-prenantes. Il est ainsi nécessaire de croiser les regards des différents experts et de partager la responsabilité. Enfin, l'étude met en évidence la nécessité d'articuler différents leviers de réussite : établir un diagnostic, sensibiliser et former l'ensemble des agents à la santé au travail, informer pour expliquer et impliquer, et enfin, évaluer.

Cette étude, réalisée en partenariat avec l'association des administrateurs territoriaux de France et l'Institut national des études territoriales, est basée sur 54 entretiens individuels dont 48 en collectivités et six en dehors de la fonction publique territoriale. L'étude et sa synthèse, ainsi que l'ensemble des études de l'OST, sont disponibles sur : observatoire-social-territorial.fr

LA MUTUELLE NATIONALE TERRITORIALE (MNT)

Présidée par Alain Gianazza et dirigée par Laurent Adouard, la MNT est, avec 1,1 million de personnes protégées, la première mutuelle de la fonction publique territoriale en santé comme en prévoyance. Elle milite pour une protection sociale responsable, au plus près des besoins des personnels des collectivités territoriales. En janvier 2016, la MNT a créé avec SMACL Assurances, *Territoires d'avenir*, le pôle mutualiste des services publics locaux. Depuis le 13 septembre 2017, la MNT est membre du groupe VYV, LE groupe de protection sociale, mutualiste et solidaire.